



**HONDA**  
ASSURANCE

Du 15 janvier au 30 avril 2024

Assurez votre nouvelle  
**Honda CRF1100L Africa Twin**  
et nous vous remboursons  
jusqu'à **150 €**  
pour l'achat d'un traceur GPS  
chez votre concessionnaire Honda

CONDITIONS AU VERSO



**Africa  
Twin**

TRACEURS GPS RÉFÉRÉNCÉS :

flashbird  
by PEGASE

georide

georide  
mini

invoxia

PEGASE

SENTINELLE  
by SENTIDRIVE

SENTINELLE  
Mini



Du 15 janvier au 30 avril 2024

avec le code promo

**TWINPROTECT**

**nous vous remboursons  
jusqu'à 150 €  
pour l'achat d'un traceur GPS<sup>(1)</sup>  
chez votre concessionnaire Honda**

En protégeant votre moto Honda  
bénéficiez de 2 avantages exclusifs<sup>(2)</sup>

- 1** Bénéficiez d'une remise significative sur votre cotisation d'assurance.
- 2** Et nous réduisons votre franchise en cas de vol (ou de tentative de vol).

Plus d'informations, auprès de votre concessionnaire Honda  
ou connectez-vous dès maintenant sur :

[www.honda-assurance.fr](http://www.honda-assurance.fr) 

*(1) Entre le 15 Janvier et le 30 avril 2024 assurez votre nouvelle Honda CRF1100L Africa Twin chez Honda Assurance et nous vous remboursons jusqu'à 150€ pour l'achat de votre nouveau traceur GPS référencé acheté dans le réseau Honda. Pour bénéficier de cette offre exceptionnelle, il vous suffit de saisir le code promo TWINPROTECT sur la page de tarification du site honda-assurance.fr*

*(2) Avantages clients Honda Assurance pour l'ensemble des motos Honda équipées d'un traceur référencé. A ce jour, les dispositifs suivants sont acceptés : Coyote Secure Rider, Flashbird by Pegase, GeoRide 3, GeoRide mini, Invaxia, Pegase, Sentidrive Sentinelle, Sentidrive Sentinelle Mini. L'étendue de la réduction sur la cotisation dépend du traceur GPS, idem pour la réduction de franchise en cas de vol ou tentative de vol. L'acquisition et l'activation de ce dispositif nous sera confirmé par le fabricant du système traceur GPS. En cas de fausse déclaration de votre part, vous vous exposez aux sanctions prévues par le code des assurances et à une déchéance de garantie.*

